



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-46524>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-46524**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 24N0328 - Travaux de mise en oeuvre d'enrobés sur les voiries métropolitaines

Description : Appel d'offres ouvert - articles R.2124-2 1° et R.2161-2 à 5 du Code de la commande publique. Réalisation de travaux d'entretien et de réfection des enrobés du réseau routier métropolitain.

Identifiant de la procédure : 1669aeb5-2105-410a-b2d1-5baf64a2a064

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233220 Travaux de revêtement de routes

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Travaux de mise en oeuvre d'enrobés sur le littoral est métropolitain

Description : Le marché est passé en groupement de commandes. Le coordonnateur du groupement est Métropole NCA qui Attribue, signe et notifie. Les membres du groupement sont les suivants : Métropole NCA et Eau d'Azur. Description du groupement de commande : Les 2 entités intervenant sur les voiries de la Métropole Nice Côte D'Azur sont susceptibles d'avoir des actions conjointes pour lesquelles la coactivité ne sera pas permise sur cette typologie de travaux et nécessitera donc l'intervention d'un seul intervenant. Membre du groupement de commande : Métropole Nice Côte d'Azur, Eau d'Azur Coordonnateur du groupement de commande : Métropole Nice Côte d'Azur Répartition financière du groupement de commande : Seuils période 1 (1 an) : Montant minimum annuel : 250 000,00 € HT / Montant Métropole NCA : 250 000,00 € HT / Montant EAU d'AZUR : 0,00 € HT Montant maximum annuel : 10 000 000 € HT / Montant Métropole NCA : 9 500 000,00 € HT / Montant EAU d'AZUR : 500 000,00 € HT Accord-cadre à bons de commande Estimation de l'administration HT : 4 558 340.00 € (établie sur une durée de 12 mois) Durée (hors reconduction) : 12 mois Nombre de reconductions éventuelles : 3 Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P. La période de préparation sera indiquée le cas échéant dans chaque bon de commandes.

Identifiant interne : 24N0328_1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233220 Travaux de revêtement de routes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233140 Travaux routiers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45454100 Travaux de réfection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233142 Travaux de réparation de routes

Options :

Description des options : Options : Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire Métropole Nice Côte d'Azur

Ville : Nice Cedex 4

Code postal : 06364

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : Le candidat retenu a proposé un montant prévisionnel au DQE de : 3 828 637,50 euro(s) HT Date de conclusion du contrat :28/03/2025 Modalités de consultation du contrat : le contrat est consultable, dans le respect des secrets protégés par la loi, à la direction des contrats publics sur demande écrite adressée au Président de la Métropole Nice Côte d'azur. Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions

faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 01 /04/2025 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction de la Commande Publique - 1/3 route de grenoble- le connexio - 06364 Nice Cedex 04 - 4ème étage Tél. +33.04.97.13.44.70 Fax +33.04.97.13.29.19 Mail noura.fabre@nicecotedazur.org.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : A/PLIE : L'acheteur dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article R.2112-2 du Code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. L'entreprise attributaire devra réaliser une action d'insertion qui permet l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Il s'agira de leur réserver, pendant la durée d'exécution le volume de travail suivant : 300 heure(s). B/Pour cet accord-cadre, le nombre maximal de lots pouvant être attribué à un même soumissionnaire est d'un (1) lot. L'ordre de dévolution des lots est le suivant : Lot 2 dont le montant de l'estimation fixé par l'administration est le plus important sur les 3 lots Lot 1 dont le montant de l'estimation fixé par l'administration est le second montant le plus important. Lot 3 dont le montant de l'estimation fixé par l'administration est le troisième montant le plus important. A l'issue de l'analyse et du classement des offres : le soumissionnaire classé premier sur le lot 2, sera retenu sur le lot 2. le soumissionnaire classé premier sur le lot 1, sera retenu sur le lot 1. Dans l'hypothèse où il serait également classé premier sur le lot 2, c'est le soumissionnaire classé deuxième qui sera retenu sur le lot 1. le soumissionnaire classé premier sur le lot 3, sera retenu sur le lot 3. Dans l'hypothèse où il serait également retenu sur les lots 1 ou 2, c'est le soumissionnaire classé premier parmi les soumissionnaires restants et/ou non retenus sur les lots 1 et 2 qui sera retenu sur le lot 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : LE PRIX

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :**Type :** Qualité**Description :** Capacités Organisationnelles et Méthodologie

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :**Type :** Qualité**Description :** Critère Environnemental

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nice**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Métropole Nice Côte d'Azur (06)**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Nice

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Travaux de mise en oeuvre d'enrobés sur le littoral ouest métropolitain

Description : Le marché est passé en groupement de commandes. Le coordonnateur du groupement est Métropole NCA qui attribue, signe et notifie. Les membres du groupement sont les suivants : Métropole NCA et Eau d'Azur. Description du groupement de commande : Les 2 entités intervenant sur les voiries de la Métropole Nice Côte d'Azur sont susceptibles d'avoir des actions conjointes pour lesquelles la coactivité ne sera pas permise sur cette typologie de travaux et nécessitera donc l'intervention d'un seul intervenant. Membre du groupement de commande : Métropole Nice Côte d'Azur, Eau d'Azur Coordonnateur du groupement de commande : Métropole Nice Côte d'Azur Répartition financière du groupement de commande : Seuils période 1 (1 an) : Montant minimum annuel : 250 000,00 € HT / Montant Métropole NCA : 250 000,00 € HT / Montant EAU d'AZUR : 0,00 € HT Montant maximum annuel : 10 000 000 € HT / Montant Métropole NCA : 9 500 000,00 € HT / Montant EAU d'AZUR : 500 000,00 € HT Accord-cadre à bons de commande Estimation de l'administration HT : 6 475 140,00 € (établie sur une durée de 12 mois) Durée (hors reconduction) : 12 mois Nombre de reconductions éventuelles : 3 Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P. La période de préparation sera indiquée le cas échéant dans chaque bon de commandes.

Identifiant interne : 24N0328_2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233220 Travaux de revêtement de routes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233140 Travaux routiers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45454100 Travaux de réfection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233142 Travaux de réparation de routes

Options :

Description des options : Options : Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire Métropole Nice Côte d'Azur

Ville : Nice Cedex 4

Code postal : 06364

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : Le candidat retenu a proposé un montant prévisionnel au DQE de : 2 860 330,00 euro(s) HT Date de conclusion du contrat :28/03/2025
COTRAITANT 1 : SPIE BATIGNOLLES MALET-400 ROUTE DE SAINTE BARBE-CS30021-13590 MEYREUIL/Mail aix.malet@spiebatignolles.fr/Tel 04 42 58 37 68/SIRET 30269887300064/PME NON COTRAITANT 2 : AMTP-375 AVENUE JEAN MERMOZ 06210 MANDELIEU LA NAPOULE/MAIL contact@amtp06.com/TEL 09 70 02 24 55/SIRET 878 953 447 00017-PME OUI Modalités de consultation du contrat : le contrat est consultable, dans le respect des secrets protégés par la loi, à la direction des contrats publics sur demande écrite adressée au Président de la Métropole Nice Côte d'azur. Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 01/04/2025 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction de la Commande Publique - 1/3 route de grenoble- le connexio - 06364 Nice Cedex 04 - 4ème étage Tél. +33.04.97.13.44.70 Fax +33.04.97.13.29.19 Mail noua.fabre@nicecotedazur.org.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : A/PLIE : L'acheteur dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article R.2112-2 du Code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. L'entreprise attributaire devra réaliser une action d'insertion qui permet l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Il s'agira de leur réserver, pendant la durée d'exécution le volume de travail suivant : 500 heure(s). B/Pour cet accord-cadre, le nombre maximal de lots pouvant être attribué à un même soumissionnaire est d'un (1) lot. L'ordre de dévolution des lots est le suivant : Lot 2 dont le montant de l'estimation fixé par l'administration est le plus important sur les 3 lots Lot 1 dont le montant de l'estimation fixé par l'administration est le second montant le plus important. Lot 3 dont le montant de l'estimation fixé par l'administration est le troisième montant le plus important. A l'issue de l'analyse et du classement des offres : le soumissionnaire classé premier sur le lot 2, sera retenu sur le lot 2. le soumissionnaire classé premier sur le lot 1, sera retenu sur le lot 1. Dans l'hypothèse où il serait également classé premier sur le lot 2, c'est le soumissionnaire classé deuxième qui sera retenu sur le lot 1. le soumissionnaire classé premier sur le lot 3, sera retenu sur le lot 3. Dans l'hypothèse où il serait également

retenu sur les lots 1 ou 2, c'est le soumissionnaire classé premier parmi les soumissionnaires restants et/ou non retenus sur les lots 1 et 2 qui sera retenu sur le lot 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Capacités Organisationnelles et Méthodologie

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère Environnemental

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui signe le marché : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Travaux de mise en oeuvre d'enrobés dans le haut pays métropolitain

Description : Le marché est passé en groupement de commandes. Le coordonnateur du groupement est Métropole NCA qui attribue, signe et notifie. Les membres du groupement sont les suivants : Métropole NCA et Eau d'Azur. Description du groupement de commande : Les 2 entités intervenant sur les voiries de la Métropole Nice Côte d'Azur sont susceptibles d'avoir des actions conjointes pour lesquelles la coactivité ne sera pas permise sur cette typologie de travaux et nécessitera donc l'intervention d'un seul intervenant. Membre du groupement de commande : Métropole Nice Côte d'Azur, Eau d'Azur Coordonnateur du groupement de commande : Métropole Nice Côte d'Azur Répartition financière du groupement de commande : Seuils période 1 (1 an) : Montant minimum annuel : 250 000,00 € HT / Montant Métropole NCA : 250 000,00 € HT / Montant EAU d'AZUR : 0,00 € HT Montant maximum annuel : 10 000 000 € HT / Montant Métropole NCA : 9 500 000,00 € HT / Montant EAU d'AZUR : 500 000,00 € HT Accord-cadre à bons de commande Estimation de l'administration HT : 3 951 700,00 € (établie sur une durée de 12 mois) Durée (hors reconduction) : 12 mois Nombre de reconductions éventuelles : 3 Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P. La période de préparation sera indiquée le cas échéant dans chaque bon de commandes.

Identifiant interne : 24N0328_3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233220 Travaux de revêtement de routes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233140 Travaux routiers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45454100 Travaux de réfection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233142 Travaux de réparation de routes

Options :

Description des options : Options : Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire Métropole Nice Côte d'Azur

Ville : Nice Cedex 4

Code postal : 06364

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : Le candidat retenu a proposé un montant prévisionnel au DQE de : 2 283 320,00 euro(s) HT Date de conclusion du contrat :28/03/2025
Modalités de consultation du contrat : le contrat est consultable, dans le respect des secrets protégés par la loi, à la direction des contrats publics sur demande écrite adressée au Président de la Métropole Nice Côte d'azur. Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 01 /04/2025 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction de la Commande Publique - 1/3 route de grenoble- le connexio - 06364 Nice Cedex 04 - 4ème étage Tél. +33.04.97.13.44.70 Fax +33.04.97.13.29.19 Mail noura.fabre@nicecotedazur.org.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : A/PLIE : L'acheteur dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article R.2112-2 du Code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. L'entreprise attributaire devra réaliser une action d'insertion qui permet l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Il s'agira de leur réserver, pendant la durée d'exécution le volume de travail suivant : 300 heure(s). B/Pour cet accord-cadre, le nombre maximal de lots pouvant être attribué à un même soumissionnaire est d'un (1) lot. L'ordre de dévolution des lots est le suivant : Lot 2 dont le montant de l'estimation fixé par l'administration est le plus important sur les 3 lots Lot 1 dont le montant de l'estimation fixé par l'administration est le second montant le plus important. Lot 3 dont le montant de l'estimation fixé par l'administration est le troisième montant le plus important. A l'

issue de l'analyse et du classement des offres : le soumissionnaire classé premier sur le lot 2, sera retenu sur le lot 2. le soumissionnaire classé premier sur le lot 1, sera retenu sur le lot 1. Dans l'hypothèse où il serait également classé premier sur le lot 2, c'est le soumissionnaire classé deuxième qui sera retenu sur le lot 1. le soumissionnaire classé premier sur le lot 3, sera retenu sur le lot 3. Dans l'hypothèse où il serait également retenu sur les lots 1 ou 2, c'est le soumissionnaire classé premier parmi les soumissionnaires restants et/ou non retenus sur les lots 1 et 2 qui sera retenu sur le lot 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Capacités Organisationnelles et Méthodologie

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère Environnemental

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui signe le marché : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 120,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD

Offre :

Identifiant de l'offre : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 3,828,637 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24N0328_1

Date de conclusion du marché : 28/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GROUPEMENT NARDELLI TP

Offre :

Identifiant de l'offre : GROUPEMENT NARDELLI TP

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 2,860,330 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24N0328_2

Date de conclusion du marché : 28/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS DAMIANI

Sous-traitants du lauréat :

Nom officiel : PERRIER AMENAGEMENT URBAIN

Offre :

Identifiant de l'offre : SAS DAMIANI

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 2,283,320 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Description : ENROBES SPECIAUX

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24N0328_3

Date de conclusion du marché : 28/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Numéro d'enregistrement : 20003019500115

Adresse postale : 5 rue de l'Hôtel de Ville

Ville : NICE CEDEX 4

Code postal : 06364

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : dao@nicecotedazur.org

Téléphone : +33 489982079

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18 avenue des fleurs - CS 61039

Ville : Nice Cedex 4

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 489988600

Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD

Numéro d'enregistrement : 3987622110298

Adresse postale : 52 BD RIBA ROUSSA

Ville : LA TRINITE

Code postal : 06340

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : id.dematnice.infrastructures@eiffage.com

Téléphone : +33 493276700

Télécopieur : +33 493547536

Adresse internet : <https://www.eiffageroute.com>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : GROUPEMENT NARDELLI TP

Numéro d'enregistrement : 38807757000033

Adresse postale : PLAN DE RIMONT

Ville : DRAP

Code postal : 06340

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : accueil.nardelli@spiebatignolles.fr

Téléphone : +33 493273614

Télécopieur : +33 493542402

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.spiebatignolles.fr/entite/spie-batignolles-malet/spie-batignolles-malet-filiale-nardelli-tp/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0006

Nom officiel : SAS DAMIANI

Numéro d'enregistrement : 41645032800024

Adresse postale : 2602 ROUTE DE LA GRAVE

Ville : CARROS

Code postal : 06510

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : contact.damiani@colas.com

Téléphone : +33 493081340

Télécopieur : +33 493082979

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0007

Nom officiel : PERRIER AMENAGEMENT URBAIN

Numéro d'enregistrement : 77814780100055

Adresse postale : 13 route de Lyon – CS 70071

Ville : ST PRIEST CEDEX

Code postal : 69802

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : faty.essaadi@colas.com

Téléphone : +33 478208032

Télécopieur : +33 478219111

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Sous-traitant

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 359e2142-23c4-4f82-9f16-baaaf010c782 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 24/04/2025 à 10:32

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/04/2025